66e Année — N° 61
Le Numéro 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem.	3m.	6 mois	1 an
Nord & limit.	12.00	23.00	45.00
France.Belg.	13.00	24.00	48.00
Union post.	16.60	31.20	62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1190 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 3

66e Année — N° 61
MERCREDI 2 MARS 1921
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les contre-propositions inacceptables de l'Allemagne

VON SIMONS OFFRE TRENTE MILLIARDS DE MARKS-OR PAYABLES EN TRENTE ANS

Londres, 1er mars. — La présence des délégués allemands à la séance de ce matin a donné un intérêt tout à fait nouveau à la Conférence de Londres. On s'en est bien aperçu aux abords de Lancaster-House où la foule était très dense, tenue à distance par de nombreux policemen.

L'arrivée des plénipotentiaires

Le docteur Simons et les délégués allemands arrivèrent à 11 h. 25; puis vinrent ensuite M. Lloyd George, MM. Briand et Loucheur, M. Ch. Laurent, ambassadeur de France à Berlin, le comte Sforza, M. Austen Chamberlain et les autres délégués.

LA SÉANCE

A l'heure fixée, à 11 h. 30 exactement, M. Lloyd George ouvrit la séance.

Après avoir salué les délégués allemands, le premier ministre anglais déclara que les Alliés avaient arrêté une procédure qui était la suivante :

1° réparations; 2° désarmement, et il demanda au docteur Simons, chef de la délégation allemande, s'il agréait cette procédure.

Le docteur Simons répondit oui et il commença alors son exposé, ajoutant que les experts allemands avaient établi des contre-propositions qu'il allait remettre à la Conférence. Ainsi, les experts alliés et allemands pourraient examiner ces contre-propositions.

La séance de la Conférence s'est terminée à une heure un quart.

M. VON SIMONS

LES ALLEMANDS estiment leur dette à cinquante milliards de marks-or

Ils affirment avoir payé vingt milliards. - Ils n'en doivent plus que trente !

UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA RÉUNION

Voici le texte du communiqué officiel de la réunion :

Londres, 1er mars. — *Les délégués alliés se sont rencontrés, ce matin, à 11 h. 30, à Lancaster-House.*

Ils ont pris connaissance de la réponse allemande aux propositions alliées concernant les réparations.

Le docteur Simons a été invité par M. Lloyd George à donner la réponse du gouvernement allemand aux propositions relatives aux réparations, communiquées par les alliées dans la note de M. Briand du 29 janvier.

Le président de la délégation allemande a confirmé les informations déjà données par la presse, et a déclaré que les propositions alliées dans la forme dans laquelle elles ont été faites, **n'étaient pas acceptables par le gouvernement allemand.**

Il promit de remettre sur cette question, aux délégations, un mémoire économique et un mémoire financier, rédigés par les experts allemands.

Le docteur Simons fit alors un long et un très technique exposé sur la situation économique de l'Allemagne, à la fin duquel il résuma les contre-propositions allemandes.

Il dit qu'il était désirable de diminuer les délais de paiement et de les concentrer en trente années, par exemple. Les chiffres de la Conférence de Paris représentent environ 50 milliards de marks or en valeurs présentes.

L'Allemagne, ayant payé déjà environ 20 milliards, le chiffre étant dû ne dépasse pas 30 milliards.

Cette somme pourrait être obtenue au moyen d'un emprunt international, dont l'Allemagne assumerait les garanties, le service et l'amortissement. Mais, comme le marché mondial ne supporterait pas un pareil chiffre, on commencerait par un emprunt de 8 milliards de marks or, soit 30 milliards de francs. Cet emprunt devrait avoir des privilèges (exemption d'impôt en tous pays). Cela présente des difficultés, mais elles sont surmontables, en raison du but des réparations poursuivi et de la diminution des armements qui résulteraient du rétablissement de la paix dans le monde.

La situation de l'Allemagne ne lui permet **pas de payer actuellement, de l'avis de tous les experts allemands, plus d'un milliard de marks or par an,** *plus le service de l'emprunt proposé. Au bout de cinq ans, il y aura lieu pour les alliés, de se réunir de nouveau avec les Allemands, pour arrêter un plan de mobilisation du reste de la dette allemande.*

Il faut ajouter que, pendant les cinq premières années, l'Allemagne ne pourra payer principalement qu'en nature et en travail.

M. Lloyd George répondit, au nom de tous les Alliés qui, dit-il, sont unanimes sur ce point, qu'il ne pensait pas nécessaire que l'explication des experts allemands soit lue, si c'était seulement un exposé détaillé de la déclaration du docteur Simons.

Il ajouta qu'il ne voulait pas cacher au ministre des Affaires étrangères allemand que ses propositions dénotaient une incompréhension complète de la situation actuelle, et ne pourraient même pas servir de base de discussion ou d'examen. Il a ajouté que les chefs des gouvernements alliés se réuniraient dans l'après-midi pour examiner la situation, et répondraient demain matin.

UN RÉSUMÉ OFFICIEL des contre-propositions allemandes

Londres, 1er mars. — Voici un résumé officiel des contre-propositions allemandes établies par la délégation allemande :

LES RESOLUTIONS ALLIEES SONT IMPOSSIBLES A EXECUTER

L'exécution des résolutions prises par les puissances alliées à Paris en date du 29 janvier 1921 est matériellement impossible, tant au point de vue économique qu'au point de vue financier.

CE QUE L'ALLEMAGNE OFFRE DE PAYER : 30 MILLIARDS

C'est ce qui a été démontré dans les mémoires qui ont été transmis aux dites puissances. Toutefois, l'Allemagne est prête à aller dans ses contre-propositions jusqu'à la limite des possibilités qui se présenteraient, au cas où sa capacité économique s'améliorerait considérablement à l'avenir. Dans cet espoir, le gouvernement allemand estime qu'il serait possible d'établir un état de paiements sur les bases suivantes :

Si, suivant la proposition qui a été faite à l'Allemagne, on escompte à un taux de 8 0/0 les 42 annuités dont les puissances alliées demandent le versement, **la valeur actuelle de ces annuités s'élève à une somme légèrement supérieure à 50 milliards de marks-or.** C'est d'ailleurs le chiffre qui a été à plusieurs reprises indiqué par la presse alliée. De cette somme d'une cinquantaine de milliards de marks-or, en chiffres ronds, il y a lieu de déduire toutes les prestations (paiements ou cessions, livraisons, etc.), que l'Allemagne a effectuées jusqu'à présent en vertu du traité de paix, en tant qu'elles doivent être portées à son crédit au compte des réparations.

La valeur de ces prestations déjà effectuées est évaluée par l'Allemagne à environ 20 milliards de marks-or.

Aussi bien, la déduction d'une somme inférieure pour les prestations déjà effectuées, nécessiterait-elle des paiements dont le total dépasserait la capacité économique et financière de l'Allemagne, qu'on peut raisonnablement espérer de l'avenir.

Il conviendrait qu'une Commission d'experts mixte établit aussitôt que possible la valeur exacte des prestations déjà effectuées. En déduisant de la valeur actuelle sus-mentionnée, des annuités prévues par la résolution de Paris, la valeur des prestations déjà effectuées, on arrive au total des paiements que l'Allemagne aurait encore à effectuer.

UN EMPRUNT INTERNATIONAL

Pour se procurer cette somme, il y a lieu de recourir le plus tôt possible à un emprunt international. Toutefois, étant donné qu'il ne sera guère possible de financer immédiatement la totalité ou la majeure partie de cette somme à l'aide d'un seul emprunt international, il y aurait lieu d'envisager tout d'abord une mobilisation partielle.

A cet effet, l'Allemagne propose d'émettre un emprunt sur une échelle aussi grande que possible, soit jusqu'à concurrence d'environ 8 milliards de marks-or. Les souscriptions à cet emprunt, seraient ouvertes sur tous les marchés financiers internationaux. L'emprunt jouirait de l'exemption des impôts la plus complète, dans les pays d'émission. Le taux d'intérêt de cet emprunt, serait aussi peu élevé que possible. L'amortissement se ferait à raison de 1 à 1 ¼ pour cent après 5 ans révolus. L'Allemagne est prête à accorder aux porteurs des titres, les sûretés nécessaires pour le service de l'emprunt.

UNE INDEMNITE DE 1 MILLIARD DE MARKS-OR PENDANT 5 ANS

En dehors du service du dit emprunt, l'Allemagne assumerait pendant chacune des 5 années prochaines, le paiement d'une indemnité de 1 milliard de marks-or. Cette annuité sera couverte en première ligne par des prestations en nature, qui seront effectuées dans la mesure du possible en vertu des contrats privés librement intervenus entre fournisseurs allemands et intéressés alliés.

LA RECONSTRUCTION DES REGIONS DEVASTEES

En outre l'Allemagne affirme de nouveau qu'elle est toute disposée et toute prête à coopérer activement à l'œuvre de reconstruction des régions dévastées. Ces prestations seraient également imputées sur les 5 annuités.

La partie de la dette de réparations allemandes qui ne sera pas immédiatement couverte par l'emprunt international ou d'une autre façon, serait productive d'intérêts à 5 0/0. Sur ces intérêts, les 5 annuités d'un milliard de marks-or susmentionnés, seront imputées jusqu'au 1er mai 1926. A cette date, le montant des intérêts qui n'aura pas été couvert de cette manière, sera ajouté au capital, sans admettre en compte des intérêts composés.

Reste réservé tout autre arrangement en vue de financer le solde de la dette de l'Allemagne, notamment en vue d'amortir ce solde, cet amortissement ne devant pas commencer avant le 1er mai 1926.

L'on placera le plus tôt possible d'autres portions au moyen d'emprunts internationaux.

LA TAXE DE 12 0/0 SUR L'EXPORTATION ALLEMANDE

Apparemment, la taxe de 12 0/0 sur l'exportation allemande prévue par les résolutions de Paris, a pour but de faire participer les Alliés au futur relèvement possible de la situation économique de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand accepte le principe de la participation des Alliés à un relèvement économique de l'Allemagne. Cependant il a déjà été dans une large mesure tenu compte de ce principe dans les propositions ci-dessus, qui ne portent pas sur la capacité économique de l'Allemagne, mais qui escomptent toutes les chances de relèvement qu'on peut raisonnablement attendre de l'avenir.

LES RESERVES

Toutes les prestations (paiements, cessions, livraisons, etc.), dues par l'Allemagne au terme de la partie VIII, Section 1, et annexe, et de la partie IX du traité de Versailles, seront sensées être réglées. Il en sera de même de l'obligation de remettre le produit de la vente du matériel de guerre détruit (article 169) et de l'engagement prévu dans la partie X, de se soumettre à la liquidation et à la retenue de la part des Alliés, des biens privés allemands se trouvant dans les pays alliés, l'obligation de restitution incombant à l'Allemagne.

Il est entendu que les conditions prévues par l'article 431 du traité de Versailles seront sensées être réalisées et que la somme fixée dans le paragraphe I, sera intégralement payée, les propositions ci-dessus ne sont formulées que sous la réserve :

A) Que le plébiscite en Haute-Silésie se prononcera en faveur de l'Allemagne et que par conséquent la Haute-Silésie continuera à faire partie de l'Allemagne;

B) Que le commerce mondial sera libéré des entraves qui l'enserrent actuellement et que le régime de la liberté et de l'égalité en matière économique sera partout rétabli.

L'impression de M. Lloyd George

M. Lloyd George déclare que ces propositions dénotent un manque complet de compréhension de la situation et que, si le mémorandum contenant le détail des propositions allemandes, que venait de remettre le docteur Simons, était conforme à son exposé, **il ne méritait ni examen, ni discussion.**

M. Lloyd George, qui avait accueilli très courtoisement, au début de la séance, la délégation allemande, s'est montré à la fin de la réunion, très mécontent de son attitude intransigeante.

S'adressant à un autre délégué, il lui fit cette déclaration :

« Il est temps de lever la séance, car nous finirons par redevoir de l'argent. »

Les experts alliés doivent se tenir prêts

Il y a lieu de noter qu'après le départ des Allemands, M. Lloyd George a recommandé aux experts alliés, **y compris les experts militaires et le maréchal Foch,** de se tenir prêts dans leurs hôtels respectifs à répondre au premier appel du président de la Conférence.

M. Doumer se rend à Londres

M. Doumer, ministre des finances, se rendant à la Conférence de Londres, a quitté Paris à midi, par le rapide de Calais.

Le ministre des finances est accompagné de MM. de Margerie, sous-directeur à l'Administration centrale des fonds, et Cestré, professeur de littérature anglaise à la Sorbonne, qui lui servira d'interprète.

Le ministre a été salué à son départ, à la gare du Nord, par M. Girard, secrétaire général de la Compagnie du Nord, et par MM. Fernand Fauré, chef de cabinet; Dubreuil, chef-adjoint, les membres de son cabinet.

Une singulière requête des Syndicats néerlandais

LA REPONSE DE M. LLOYD GEORGE

Londres, 1er mars. — La Fédération des Syndicats néerlandais a adressé à M. Lloyd George un télégramme où elle « croit devoir indiquer l'intérêt suprême que l'humanité attache à des conditions n'engendrant pas de nouvelles haines entre les nations et qui n'imposeront pas pendant de nombreuses années l'esclavage à des milliers de travailleurs. »

M. Lloyd George a répondu qu'il est surpris de recevoir un télégramme de protestation des Syndicats néerlandais, « ne se souvenant pas que pendant la guerre, quand le gouvernement impérialiste allemand s'efforçait de priver de leur liberté les classes ouvrières belge et française, les Syndicats aient formulé une protestation quelconque.

» Il est assurément juste, conclut-il, que les auteurs de la guerre, dont le pays n'a pas du tout été dévasté, supportent une juste part des frais de restauration des pays qu'ils ont dévastés. »

LA CONTRE-RÉVOLUTION EN RUSSIE

Les ouvriers révoltés seraient maîtres de Pétrograd

Riga, 1er mars. — Les ouvriers révoltés contre les Soviets, seraient maîtres de Pétrograd et auraient pris possession de la plupart des monuments publics.

Les troupes rouges encerclent la ville.

Une véritable bataille à Cronstadt

Riga, 1er mars. — Une grande bataille se serait déroulée dans les rues de Cronstadt, entre les marins révoltés et les troupes régulières.

En Arménie les Soviets sont également battus

Constantinople, 1er mars. — Les troupes nationalistes arméniennes ont infligé un grave échec aux troupes rouges.

LES QUOTIDIENNES

L'ÉLECTION DE PARIS

S'il fallait croire l'organe officiel du communisme en France, l'élection législative de dimanche dernier, à Paris, marquerait la fin du Bloc National, mieux que cela, de la société bourgeoise, et l'avènement prochain, immédiat, du bolchevisme, dans notre pays. Tout cela, parce que la liste des extrémistes Loriot-Souvarine n'a pas été battue définitivement au premier tour ; qu'elle obtient plus de voix que les autres listes socialistes mais beaucoup moins que la liste de l'union républicaine nationale qui arrive franchement en tête, avec ses 47.000 voix, distançant de 15.000 voix la liste socialiste la plus favorisée.

Certes, si tous les républicains anti-révolutionnaires avaient fait leur devoir, comme ils le feront, espérons-le, dans quinze jours, il ne serait pas question aujourd'hui de célébrer comme une grande victoire le demi-succès des communistes. Il eut été facile, en effet, pour les hommes d'ordre et les patriotes éclairés, de battre, dès la première rencontre, les partisans des soviets. Un peu moins d'abstentionnistes et les résultats étaient totalement changés.

Car, il est permis de croire que si les bolchevisants ont donné comme un seul homme, l'indifférence très regrettable d'une grande partie du corps électoral est le fait des républicains dont beaucoup, prévoyant un ballottage, n'ont pas voulu se déranger dimanche. Détestable calcul et qui fait, en fin de compte, le jeu des agitateurs et des violents. Quand donc ceux qui réprouvent hautement en toutes occasions les théories révolutionnaires, mettront-ils leur conduite de citoyen, leur attitude électorale, en harmonie avec leurs convictions politiques et sociales? Quand donc les républicains, les vrais démocrates comprendront-ils que ne pas voter est souvent, presque toujours, aussi désastreux pour la cause de la liberté que mal voter ?

Car, voilà la leçon principale du scrutin de Paris, celle sur laquelle il convient d'insister. Les abstentions, plus encore que la politique de Gribouille des radicaux-socialistes qui, selon l'expression du « Temps », « préparent le lit au socialisme », ont rendu possible un ballottage.

Cette situation, qui se répète d'ailleurs un peu partout dans toutes les élections, doit ouvrir les yeux des dirigeants de l'opinion sur la nécessité qu'il y a d'instruire les citoyens de leurs devoirs électoraux. Il s'agit surtout de secouer une indifférence chronique qui produit les plus funestes résultats. Et pour cela, il ne faut pas attendre les périodes électorales, mais par une propagande incessante, une organisation durable et active, il faut tenir en haleine les électeurs républicains modérés et anti-révolutionnaires et préparer avec des soins minutieux la mobilisation des forces d'ordre pour le jour du scrutin. Les campagnes électorales ne s'improvisent pas ou quand elles s'improvisent, il est bien rare qu'elles aient un lendemain.

Maurice Auber.

Le Complot Communiste

Les accusés devant la Cour d'assises de la Seine

L'EXPOSÉ DU PRESIDENT

Paris, 1er mars. — Les débats de l'affaire du premier des complots communistes ont continué cet après-midi.

L'audience est ouverte à 1 heure. On introduit les accusés, et le président, M. Drioux, conseiller à la Cour, rappelle que hier, il a interrogé Monatte, Souvarine, Loriot, Monmousseau, et qu'il continuera aujourd'hui. Puis, comme il commence un exposé des faits reprochés aux accusés, les avocats se lèvent et protestent.

Souvarine dit en peu de mots la doctrine communiste.

Loriot, à son tour, se lève : C'est bien un procès d'idées qu'on fait ici, Messieurs les jurés?

Il n'y a pas de procès d'opinion, répond M. Drioux, mais un procès qui est fait sur la propagation de certaines idées et opinions.

Et le président reprend son exposé, mais il est de nouveau interrompu.

Le président Drioux continue. Il parle du premier congrès constitutif de la Troisième Internationale à Moscou.

De nouveaux incidents se produisent entre Me Thaon et le président Drioux.

Me Thaon veut parler au sujet de l'inculpation de complot.

M. Drioux lui dit : Vous parlerez plus tard.

Alors Monatte prend la parole et fait un long exposé sur la révolution à venir et celles qui ont été faites.

Le président Drioux le laisse parler.

Puis c'est au tour de Loriot de s'expliquer.

REPRISE DE LA SEANCE

L'audience est suspendue à 3 h. 45 et reprise à 4 heures.

Le président Drioux reprend son exposé du but du parti communiste, qui est la conquête du pouvoir politique, la socialisation des grandes banques et des grandes industries. Il indique les moyens d'action auxquels les communistes auront recours.

L'audience est suspendue à 5 h. 15 et renvoyée à mercredi après-midi.

Voir, page 2, nos ***DÉPÊCHES*** *de la* ***DERNIÈRE HEURE.***

Notre souscription Pour les Chômeurs de Roubaix Tourcoing et leurs Cantons

En répondant à l'appel que nous leur avons adressé pour les chômeurs de Roubaix-Tourcoing, nos lecteurs obéissent au sentiment très fort de la fraternité locale. Ils se rendent bien compte aussi qu'il agissent dans leur propre intérêt.

Quelle que soit sa profession, chacun vit ici de la prospérité de l'industrie. Empêcher l'exode des ouvriers vers d'autres centres, en les aidant dans la situation actuelle, c'est assurer sa propre situation dans nos villes renaissantes au labeur fécond.

Donnons tous par solidarité locale et dans notre intérêt bien compris.

TROISIEME LISTE

Grands Magasins de Roubaix, 20 fr. — Pour la prospérité de mon commerce, 5 fr — Pour la conversion de mon mari, 10 fr. — Une famille de onze personnes, 11 fr. — Albert, Fernand, Louis, Eugène, Albert, Charles, Anatole, 100 fr. — En remerciement d'une guérison, 11 fr. — Les facteurs et employés du Marché aux Poissons de Roubaix, 43 fr. — J. T., Croix, 5 fr. — Pour une intention particulière, 5 fr. — Quatre gentilles modistes du 42 de la rue de Lannoy, 45 fr. — Pour conserver la bonne santé et longue vie à ma mère, E. B., 2 fr. — Pour que l'Enfant Jésus exauce la prière de deux sœurs, 10 fr. — Pour que Saint Joseph exauce ma prière, 2 fr. — Le personnel employé des Etablissements Wibaux-Florin, 346 fr. — Pour que Dieu m'accorde ce que je lui demande, G. P., 5 fr. — Pour les défunts de ma famille, M. P. L. S., 20 fr. — En l'honneur de Saint Joseph, 5 fr. — Gillis et Vanderstichel, constructeurs, 5, rue de l'Alouette, Roubaix, 100 fr. — Pour obtenir une grâce, L. D., rue de Lannoy, 10 fr. — A. V., 10 fr. — Pour la santé de trois personnes, 5 fr. — Le personnel de la maison Thérin et Cie, rue Fosse-aux-Chênes, 201 fr. 20. — Pour qu'un désir s'accomplisse, 5 fr. — Un médaillé militaire infirme, P. S., 5 fr. — Maurice Mehuys, boucher-charcutier, 55, rue Pierre-de-Roubaix, 25 fr. — En l'honneur de Saint Antoine, D. C. E., 1 fr. 50. — M. Louis Dubar, 300 fr. — Une mère et sa fille, 2 fr.

Total des trois premières listes... 109.713 20

Les Funérailles du Général Deffontaines et de son fils l'aspirant Jean Deffontaines, à Bouvines

Mardi, à neuf heures 30, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Bouvines, les funérailles du général Deffontaines, et de son fils Jean Deffontaines.

A la population de Bouvines, qui a tenu à témoigner sa profonde estime et sa reconnaissance à ces vaillants, qui ont fait à la Patrie le sacrifice de leur vie, se sont joints de nombreux officiers qui furent leurs compagnons d'armes, pendant la grande guerre, et le nombre considérable d'assistants avait imprimé à cette cérémonie, un caractère imposant.

Les corps avaient été déposés dans la chapelle Saint-Hubert, appartenant à M. Dehau, maire de Bouvines, où un groupe d'anciens combattants s'était constitué en garde d'honneur la nuit précédente.

LA LEVÉE DES CORPS

La levée des corps a été faite par M. l'abbé Liénard, curé de Bouvines, entouré du clergé. Les cercueils étaient recouverts de drapeaux tricolores. Sur celui du général Deffontaines, avaient été déposés son épée, son képi et son écharpe.

LES FUNERAILLES DU GENERAL DEFFONTAINES ET DE L'ASPIRANT JEAN DEFFONTAINES, A BOUVINES

Au premier plan, autour du cercueil du général : A gauche, le général Tupinier ; à droite, M. Félix Dehau, maire : derrière, le général de Saint-Mars, qui tenaient les coins du poêle.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le général Tupinier, de Lille; le général De Saint-Mars, d'Amiens ; M. Félix Dehau, maire de Bouvines, et un ami personnel du défunt. Les corps étaient portés par des anciens combattants de Bouvines.

Le deuil était conduit par les fils et les frères des défunts : MM. Gérard et Pierre Deffontaines.

Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. le général Oger; le colonel Lejay, chef d'Etat-Major du 1er corps d'armée ; les colonels Roland et Cordonnier; le commandant Dubus ; les lieutenants Gral et Bomart; le lieutenant de vaisseau G. Dayet ; le capitaine Lesage ; MM. A. Durieu, chef de bureau à la Préfecture ; Delalé, juge honoraire; Dendoel, président honoraire des Agriculteurs du Nord ; L. Chambart, directeur de l'Ecole libre d'Agriculture de Genech : Queste, commis principal des contributions directes; Desnoyelles, contrôleur des contributions indirectes ; le docteur Seckel ; le chanoine Régent, ancien aumônier militaire, officier de la Légion d'honneur ; le chanoine Masquelier, directeur de « La Croix du Nord » ; l'abbé Chevalier, supérieur du Collège N.-D. de la Tombe, à Kain ; les maires des communes environnantes ; MM. J. et R. Wibaux, industriels, à Roubaix, et les notabilités locales avec le Conseil municipal.

La musique du 43e d'infanterie, qui avait pris part à cette cérémonie, a exécuté sur le parcours, plusieurs marches funèbres.

LE SERVICE FUNÈBRE

L'église était trop exiguë pour contenir la foule, et l'offrande n'a pris fin qu'avec la messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les corps ont été transportés au cimetière communal, et inhumés dans le caveau de famille.

AU CIMETIÈRE

Discours de M. Dehau, maire de Bouvines

M. Dehau, maire de Bouvines, a prononcé une émouvante allocution :

Ce ne sont pas seulement des pensées de deuil et de regrets, a-t-il dit, qui nous assaillent, mais nos cœurs éprouvent une reconnaissante fierté vis-à-vis de ces vaillants. Si nous éprouvons une poignante tristesse vis-à-vis des cercueils du père et du fils, victimes de leur patriotisme, nous pouvons dire qu'ils figurent le symbole du sublime dévouement ; lui, le père, défendait son pays, orienté vers un idéal de revanche. Son fils, à 19 ans, dans son jeune enthousiasme patriotique, s'engage pour venger son père.

Le général Deffontaines a rempli une belle carrière, et s'est particulièrement distingué; il appartient à cette élite des officiers supérieurs, qui ont relevé si haut dans le monde entier le beau renom de la France. Il joignait à ces qualités, le devoir familial, et il est toujours resté fidèle à ses principes religieux.

Désigné pour protéger la retraite de la Marne, il tombe au champ d'honneur, car il voulait tenir jusqu'au bout. Combien doit être profonde notre reconnaissance envers ceux qui nous ont défendus. Le général Deffontaines est du nombre de ces libérateurs ; il ajoute une belle page à l'histoire de France.

Voici, dit en terminant, M. Dehau, ce qu'écrivait, il y a quelques jours, le général Franchet d'Esperey, au frère du général :

J'estimais beaucoup votre frère, c'était un brave soldat et un bon Français; j'ai eu son fils sous mes ordres. J'ai perdu aussi un frère et un fils ; ils ne sont plus, nous ne devons pas nous plaindre, car Dieu sait ce qu'il fait.